



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Maroc

Question écrite n° 6963

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur le soutien de la France à la candidature de Tanger au Maroc, pour l'exposition internationale de 2012. Ce soutien serait acquis d'après la presse marocaine dès le début septembre 2007. Il lui demande donc quelles actions de soutien compte mener le gouvernement français en faveur de Tanger.

Texte de la réponse

Trois pays avaient officiellement déposé leur candidature auprès du Bureau international des expositions (BIE) pour organiser l'exposition internationale 2012 : 1°) la Corée du Sud avec la ville de Yeosu sur le thème « Les océans vivants et les côtes : « Diversité des ressources et activités durables » ; 2°) la Pologne avec la ville de Wrocław sur le thème « Culture du temps libre dans les économies du monde » ; 3°) le Maroc avec la ville de Tanger sur le thème « Routes du monde, rencontre des cultures. Pour un monde plus uni ». La France avait officiellement accordé son soutien à la candidature de Tanger (déclaration du porte-parole du quai d'Orsay du 9 mars 2007). Le vote en faveur de la ville qui organisera l'exposition 2012 a eu lieu lors de la prochaine assemblée générale du BIE des 26 et 27 novembre 2007. Le soutien de la France à la candidature de Tanger s'expliquait notamment pour les raisons suivantes : Tanger est la première ville du continent africain, arabe et musulmane à être candidate pour accueillir une exposition internationale. Au plan politique, le choix de Tanger par le Bureau international des expositions témoignerait de la volonté de cette organisation internationale de s'ouvrir aux réalités du monde d'aujourd'hui ; les autorités françaises ont été sensibles au thème « Routes du monde, rencontres des cultures, pour un monde plus uni » retenu par Tanger. Au plan culturel, le thème de l'exposition marocaine, porté par une candidature francophone prônant le dialogue des cultures, répond ainsi à l'une de nos priorités ; au plan économique, il est sûr que le dynamisme de Tanger et de sa région serait renforcé grâce à la dimension particulière de cet événement qui engendrerait des investissements importants et qui ferait connaître au niveau international la ville et ses atouts. La visite du Président de la République au Maroc a été un succès et, plus particulièrement pour Tanger, les partenariats pour le port et l'installation d'une usine Renault montrent que le dynamisme de cette région est bénéfique à nos deux pays. C'est dans ce contexte que la France a fait connaître publiquement sa position favorable à la candidature de Tanger très en amont du vote. L'expression précoce de ce soutien public constitue en soi une manifestation forte de l'appui que nous entendons apporter au Maroc dans cette compétition. Lors du vote à l'assemblée générale des 26 et 27 novembre 2007, la ville de Yeosu a été choisie avec 77 voix contre 63 pour la ville de Tanger. La ville de Wrocław a été éliminée au premier tour avec 13 voix en sa faveur. Le thème retenu pour cette exposition (les océans) constituera l'occasion de mettre l'accent sur la gestion durable des ressources et sur la lutte contre le changement climatique, thèmes qui correspondent à une priorité de la France et de la communauté internationale.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6963

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 octobre 2007, page 6032

Réponse publiée le : 18 décembre 2007, page 7992